



Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs et Professeurs des Ecoles

SNUDI – FO 37

Parc de la Camusière
18, rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin



06 17 10 83 03 - 07 81 83 67 22 - 06 65 48 71 80

snudi.fo37@gmail.com

<https://snudifo37.fr/>



Edito

Spéciale canicules

Chers collègues,

Notre organisation syndicale a alerté depuis longtemps l'administration sur les canicules et sur les conséquences dramatiques liées aux fortes chaleurs. Rien n'a été fait... Au-delà des conditions climatiques ayant favorisé ou aggravé le déclenchement et la progression du feu, nous récusons toute fatalité dans cette situation et **nous pointons les responsabilités des gouvernements successifs du président Macron.**

Ils ont privé la sécurité civile des moyens nécessaires à la protection de la population et ont durement réprimé les mobilisations des pompiers réclamant ces moyens, **préférant consacrer des dizaines de milliards d'euros à l'aide aux grandes entreprises du cac 40 sans contrepartie et aux dépenses d'armement.**

Quelles conséquences aussi sur l'état de santé des personnels suite à ces différentes vagues de chaleur ?

Plus de 7000 morts pour l'instant recensés pour les seules canicules de juillet et celle de début août. L'année scolaire dernière s'est terminée de façon chaotique exposant les personnels et les élèves à des températures insupportables.

Comment envisager une rentrée scolaire sereine alors que nous sommes déjà tant éprouvés par les chaleurs de cet été ? Quelles mesures ont été prises pour garantir la santé et la sécurité des personnels et des élèves depuis ? **Aucun moyen supplémentaire n'a été déployé depuis la canicule de 2003 et l'instauration de la journée de solidarité qui n'est rien d'autre qu'une journée de travail gratuit ;** pire encore tout a été démantelé par les gouvernements successifs !

Alors même que nos salaires sont gelés, que l'inflation est galopante, que les fermetures de classes et de postes se multiplient, que nous subissons les politiques d'inclusion scolaire systématique et forcée, comment envisager une rentrée dans ces conditions ?

REJOIGNEZ LE SNUDI-FO 37 ! PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOUS AURONS DE POIDS POUR NOUS OPPOSER A LA CASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Scannez le QR code ou remplissez le bulletin d'adhésion en ligne sur notre site.

66% du montant de la cotisation est remboursé en crédits d'impôt.



**ALERTE SOCIALE DU
SNUDI-FO SUR LES
CANICULES**



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à déposer une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève départemental pour les personnels du 1er degré exerçant dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements spécialisés : enseignants, accompagnants des élèves en situation de handicap, psychologues de l'Éducation nationale, contractuels, etc, à compter du 19 juin jusqu'au 4 juillet inclus.

Voici les raisons qui motivent cette notification :

Une nouvelle vague de fortes chaleurs s'annonce sans qu'aucune mesure concrète ne soit appliquée pour la protection des personnels. Notre organisation syndicale avait signalé un danger grave et imminent le 27 mai. Plus de trois semaines après cette alerte, vous n'avez apporté aucune réponse ni engagé la moindre action. Ce silence est non seulement inacceptable, mais également contraire aux obligations légales et réglementaires de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

En application du décret n°2008-1246 du 01/12/2008, nous vous demandons d'engager une négociation préalable « dans le délai de trois jours à compter de la remise de la notification ».

Dans l'attente d'une réponse, veuillez croire à notre parfaite considération.

Dès le 27 mai dernier, le SNUDI-FO avait alerté l'administration sur les canicules en déposant un Registre Danger Grave et Imminent.

Le 15 juin, notre organisation syndicale a déposé une alerte sociale sur la question des canicules.

Le SNUDI FO a défendu tous les collègues exerçant leur droit de retrait en raison des fortes chaleurs.

Avis présenté au CSAD du 26 juin : Le CSAD demande à ce que tous les droits de retraits soient reconnus, en particulier lors des épisodes caniculaires

(Pour : FO/FSU/UNSA) grâce à la FNEC-FP-FO.

Lors de la canicule de la semaine dernière, **le SNUDI-FO avait interpellé M. Fournier afin d'évoquer la situation particulière des écoles de la ville.**

En effet, **nous avons adressé deux courriels au maire de Tours suite à de nombreuses remontées de personnels** concernant la gestion des écoles pendant la canicule. Il nous paraissait important de saisir aussi le député de ce dossier qui ne peut pas être traité qu'au niveau local vu les enjeux financiers à court et moyen terme.

Le SNUDI-FO est revenu sur l'état du bâti scolaire et les nombreuses alertes que nous avons faites à ce sujet depuis plus de 10 ans au fur et à mesure des canicules des mois de juin/juillet impactant les scolaires.

Nous avons rappelé que nous étions pour que l'École publique remplisse ses missions sur la totalité du temps scolaire et que donc des mesures pérennes et anticipées devaient vraiment être prises (qu'il s'agisse d'ailleurs de températures extrêmes dans le chaud mais aussi dans le froid vu les problèmes de chauffage chaque hiver) comme l'exigeaient les personnels et les parents d'élèves.

Etat du bâti scolaire :

M. Fournier a reconnu que les communes devaient investir mais que le gouvernement devait prévoir au budget de l'Etat des sommes importantes pour la rénovation des bâtis scolaires ; or ce n'est pas la politique menée depuis des années avec l'asphyxie budgétaire des collectivités territoriales.

Nous lui avons répondu que nous étions plus qu'en accord avec ce constat que nous dénoncions depuis plusieurs décennies alors que par exemple, **des millions d'euros étaient économisés chaque année sur des budgets de l'Education Nationale déjà bien insuffisants (925 millions restitués depuis 2024 au ministère).**

Par ailleurs, nous lui avons aussi précisé que le gouvernement Macron-Lecornu venait de faire voter par une majorité hétéroclite allant du RN au PS **une rallonge de 36 milliards supplémentaires à la loi de programmation militaire qui en prévoyait déjà (413 milliards).**

Ce n'est donc pas une question de budget mais un choix politique d'abandonner de plus en plus les services publics, qu'il s'agisse de l'Ecole, des hôpitaux et Ephaad, des infrastructures sportives (piscines), ...

Dans l'impossibilité d'envisager toutes les rénovations en même temps des écoles, faute de budget et d'un véritable changement de politique, le SNUDI-FO considère que la municipalité doit équiper

les écoles de Tours de climatiseurs, ce qui est possible sur le court terme, avant la prochaine canicule du printemps 2027 M. Fournier a confirmé que c'était effectivement une mesure à prendre. A suivre donc ...

Horaires aménagés :

Nous sommes revenus sur le changement d'horaires imposé au dernier moment et de façon arbitraire aux enseignants et Aesh. **Monsieur Fournier évoque un aménagement des horaires dans ces situations caniculaires et une réflexion à venir sur un éventuel raccourcissement du calendrier de fin d'année scolaire.**

Nous avons rappelé que si changement d'horaires il y a, cela était réglementé et devait être concerté en amont avec les personnels et leurs délégués syndicaux. Nous avons aussi rappelé que les attaques statutaires de la loi Hollande - Peillon de 2012/2014 dite « des rythmes scolaires » n'avaient fait que désorganiser l'École publique et que nous n'étions pas partisans d'un retour à cette situation chaotique qui avait entraîné de graves conséquences au niveau du périscolaire (cf. Paris).

« Sortie à La Charpraie » et communication avec la mairie :

Le SNUDI-FO a demandé qu'une concertation des personnels, étant sur le terrain, ait lieu avant toute décision de ce type. Nous avons fait part des conditions dans lesquelles s'est, entre autres, préparée cette soi-disant "sortie scolaire" entre la mairie de Tours et la DSDEN, sans aucune consultation des personnels. Nous avons rappelé que seuls les enseignants et les directeurs en avaient la responsabilité. Nous avons ajouté que des locaux climatisés auraient pu être trouvés à proximité des écoles fermées (ex : ludothèque).

M. Fournier a approuvé l'importance de la concertation et de l'anticipation.

En pleine canicule, nous avons écrit au député de Tours Charles Fournier ainsi qu'au maire de la ville Emmanuel Denis pour présenter nos revendications sur le court et moyen terme afin de ne pas se retrouver dans la même situation en mai-juin 2027. Si nous avons été reçus par le député en personne, Monsieur Denis quant à lui a préféré déléguer et nous a fait recevoir par son adjoint aux affaires scolaires, Monsieur Gagnaire, et son chef de cabinet, Monsieur Beranger.

Nous regrettons l'absence du maire à cette audience ; le dossier des conséquences de la canicule est pourtant particulièrement sensible tant du point de vue des personnels enseignants et AESH que du point de vue des parents d'élèves, et la représentativité de notre organisation syndicale, très bien implantée dans les écoles de Tours, n'est plus à démontrer.

Lors de cette audience qui s'est déroulée dans une salle climatisée de la mairie, nous sommes d'abord revenus sur les différentes demandes de rencontre depuis 2024 qui étaient restées sans réponse et nous avons rappelé que nous étions mandatés par nos collègues de l'Education Nationale afin de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Nous avons présenté les différents points évoqués avec le député Charles Fournier (cf. précédent communiqué) : état du bâti, communication avec la mairie et les enseignants et Aesh, l'organisation du temps scolaire et la sortie à la Charpraie.

Gestion de la canicule et communication :

Monsieur Gagnaire a précisé que les mesures, lors de la dernière canicule et la « sortie scolaire » à la Charpraie, avaient été arrêtées en étroite collaboration avec le DASEN. Nous avons dénoncé le manque d'anticipation et de concertation de la profession alors même qu'un épisode caniculaire en vigilance rouge était annoncé plusieurs jours à l'avance. Pour rappel, notre organisation syndicale avait pris ses responsabilités en faisant une alerte sociale auprès du DASEN sur la question de la canicule le lundi 15 juin, soit une semaine avant l'épisode caniculaire.

Le protocole DSDEN 37 / mairie de Tours :

Monsieur Gagnaire est revenu sur le projet d'un protocole (non finalisé) avec la DSDEN, qui a, par ailleurs, été communiqué aux directeurs pour soi-disant anticiper ces épisodes caniculaires. Il semblerait qu'il n'ait pu aboutir avant la fin de cette année scolaire

car aucun échange n'a eu lieu avec les maries pendant la période électorale. Nous lui avons précisé que les représentants du personnel et les enseignants devaient être consultés sur ce protocole car plusieurs points nous interpellaient (déplacement sur d'autres écoles, aménagement des horaires...).

La climatisation :

Dans l'impossibilité d'envisager toutes les rénovations en même temps des écoles, faute d'un véritable changement de politique gouvernementale puisque le budget 2026 asphyxie un peu plus les collectivités territoriales et limite drastiquement le « fonds vert », le SNUDI-FO a demandé à la municipalité d'équiper dans les plus brefs délais les écoles de climatiseurs, comme cela avait été évoqué avec le député Charles Fournier qui nous avait confirmé son accord avec cette mesure de bon sens. **L'adjoint au maire Monsieur Gagnaire a répondu qu'il n'était pas possible financièrement d'équiper toutes les classes (seule une salle ou deux si les locaux le permettent).** Il a également précisé que les locaux en état de très grande vétusté ou les préfabriqués ne pouvaient supporter la climatisation. D'autres mesures seraient également à l'étude : protections solaire, brasseurs d'air, ventilateurs... Nous lui avons répondu que nous maintenions notre revendication car il fallait à un moment que chacun prenne ses responsabilités sur cette affaire.

La rénovation du bâti scolaire :

Durant la précédente mandature (juin 2020-mars 2026) 130 millions d'euros ont été engagés pour la rénovation du bâti scolaire. Monsieur Gagnaire est revenu sur les coupes budgétaires des collectivités. Comme nous l'avions déjà précisé à propos de la climatisation des classes, nous lui avons rappelé à nouveau que nous dénonçons cette politique menée par les gouvernements successifs depuis plus d'une vingtaine d'années et qu'il était de leur responsabilité d'agir auprès du gouvernement actuel en particulier au moment de la discussion et du vote du budget 2027.

La commission des travaux :

Le SNUDI-FO a demandé le retour de la commission des travaux avec la mairie et les représentants du personnel, comme c'était le cas il y a quelques années afin d'y porter les revendications des personnels.

En conclusion, nous demandons de nouveau RDV à Emmanuel Denis, maire de Tours, afin d'obtenir des réponses claires sur les points abordés lors de cette audience.